

<https://enseignants.se-unsa.org/Pap-Ndiaye-ne-sait-pas-qu-il-est-aussi-le-ministre-des-PsyEN>



Pap Ndiaye ne sait pas qu'il est - aussi - le ministre des PsyEN

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Pap Ndiaye ne sait pas (encore) qu'il est le ministre des PsyEN : circulaire de rentrée, lettre aux professeurs, la psychologie y est mentionnée, mais pas ses professionnels !

Vous n'avez pas reçu la lettre adressée par le nouveau ministre de l'Éducation nationale aux professeurs ? De même que les CPE ou les professeurs documentalistes (qui ne l'ont reçue que tardivement), les PsyEN appartiennent à une profession méconnue, voire méprisée par le précédent ministre !

Au SE-Unsa, nous ne pouvons croire que, comme son prédécesseur, le nouveau ministre dénigre les missions des PsyEN ; nous préférons lui laisser le bénéfice du doute et le temps de prendre la mesure de l'ensemble des personnels qu'il encadre.

Nous ne pouvons néanmoins sous-estimer son « oubli » de notre catégorie de personnels dans ses récentes interventions, axées sur « la considération et l'estime envers les personnels ». À sa décharge, la psychologie n'est pas oubliée puisque des pivots de nos missions y sont mentionnés.

Ainsi, que ce soit dans son courrier aux professeurs ou dans la circulaire de rentrée, Pap Ndiaye mentionne des notions telles que « l'estime de soi » ou encore, entre autres, le « bien-être des élèves », axe fort de sa politique. Parallèlement, lors du dernier Comité technique ministériel, il a évoqué la nécessité « d'être créatif sur la question cruciale de la santé [...] psychique des élèves ».

Le deuxième axe de la politique qu'entend mener Pap Ndiaye concerne les savoirs fondamentaux, y compris à travers un plan *maternelle* ; nous savons que les difficultés psychologiques des enfants et adolescents obèrent les apprentissages. Mais alors, *quid* de la prévention, absente des propositions du ministre ?

Enfin, Pap Ndiaye concède que la pandémie a considérablement affecté les conditions de travail des professeurs. Il admet également la nécessité de mieux les rémunérer, notamment afin de réduire les difficultés de recrutement. Il envisage également d'être attentif à améliorer le statut des AESH.

Nous ne pouvons que lui être reconnaissants de ces prises en considérations de nos collègues professeurs et AESH, mais ne lui laisserons pas préjuger que les PsyEN sont exemptés de ces mêmes difficultés.

Vous pouvez heureusement compter sur le SE-Unsa pour rappeler au nouveau ministre que les PsyEN sont les professionnels dédiés à toutes les missions sous-jacentes à ses propositions. Nous lui rappellerons également que nos conditions de travail n'ont pas attendu la pandémie de la Covid pour être déplorables et que nous sommes les moins bien rémunérés des personnels enseignants.